

Conditions de transport des piles et batteries au lithium

Les piles et batteries au lithium sont potentiellement dangereuses lorsqu'elles sont transportées sans précautions particulières.

On distingue 3 types de piles ou batteries en fonction de leur puissance en watt-heures (Wh).

Puissance (Wh)	Exemples	Configuration	Bagage cabine	Bagage enregistré en soute
≤ 100 Wh	Appareils électroniques de consommation courante contenant des petites piles ou batteries au lithium, tels que : lecteurs audio, calculatrices, caméscopes, appareils photo, téléphones mobiles, ordinateurs portables, tablettes, petits outillages électroportatifs...	Batteries contenues dans un appareil	OUI de préférence	OUI Transport toléré
		Batteries supplémentaires de rechange*	OUI Quantité limitée à une utilisation personnelle	NON
> 100 Wh et ≤ 160 Wh	Appareils électroniques, à usage professionnel, contenant des batteries au lithium de puissance moyenne, tels que : caméras vidéo, gros outillage électroportatif...	Batteries contenues dans un appareil	OUI de préférence	OUI Transport toléré
		Batteries supplémentaires de rechange*	OUI 2 par personne maximum	NON
> 160 Wh	Batteries de grande taille équipant certains appareils industriels, véhicules, dispositifs d'aide à la mobilité...	INTERDIT EN BAGAGE TRANSPORT EN FRET UNIQUEMENT		

* Les bornes des batteries supplémentaires de rechange, transportées en bagage cabine, doivent être protégées des courts-circuits en les isolant avec de l'adhésif et en les plaçant dans des sacs plastiques individuels ou dans leur emballage d'origine.

Fauteuils roulants pliants alimentés par des batteries au lithium :

Les batteries des fauteuils roulants pliants dont la puissance est supérieure à 300 Wh ne sont pas acceptées en cabine. Veuillez contacter le service client, dont vous trouverez les coordonnées dans la rubrique « Nous contacter » de notre site internet.

Note :

La puissance en watt-heures, requise par la réglementation, peut ne pas être indiquée sur la batterie. Il vous appartient alors de la déterminer. Elle peut être calculée de la manière suivante à partir du voltage (V) et de l'ampérage (Ah) : puissance (Wh) = 2 V x 0,5 Ah = 1 Wh.